

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

INFRASTRUCTURE

05

ECONOMIE

02

COMMUNICATION

01

SANTE PUBLIQUE

02

ADMINISTRATION

11

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

ENERGIE

01

RURAL

06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1643

18 Septembre 2018

18 September 2018

17H28/5:28 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 001/AONR/J/SP/CRPM-CENTRE I/2018 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU QUARTIER EMANA ENTREE EGLISE DU PLEIN EVANGILE- QUARTIER OKOLO ET BRETelles ET LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	01/AONO/COMMUNE-MELONG/CDPM /2018 DU 18/09/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/COMMUNE-MELONG/CDPM /2018 DU 18/09/2018RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONCEAUX AUX PK 4+335 ET PK 4+595 SUR LA ROUTE NINONG-EDIENGO-NZOBI, DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOTS INDISSOCIABLES (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-10-2018

3	Reference	038/AONR/MINH DU/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°038/AONR/MINH DU/CIPM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINH DU DU NYONG ET KELLE A ESEKA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2018 ET SUIVANTSLE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-10-2018

4	Reference	001/AONO/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-MENGANG/CDPM/2018 DU 10 /09/2018, POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE MELAN-NGOULEMEKONG-EKOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-10-2018

5	Reference	007/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN /DT/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN /DT/2018 DU 14 SEP 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE :BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUESBLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUESBLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPALVILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [006/AONR/CUN/SG/CIPM/DT/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/CUN/SG/CIPM/ DT/2018 DU 14 SEPT 2018 RELATIFA LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE FINANCEMENT ; BUDGET FEICOM. EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-10-2018

7

Reference [13/AONO/ RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°13/AONO/ RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 13/09/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DEGUIDER, PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, (DEPARTEMENT MAYO-LOUTI, REGION DU NORD) FONDSROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 17-10-2018

8

Reference [006/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE I).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2018MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-09-2018

9

Reference [007/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LA SELECTION DE CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. PHASE IFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2018MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-09-2018

10

Reference [N°000020/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 11 SEPT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 11 SEPT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU MINEPAT, EDITION 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-09-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°000022/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 20 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000022/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE A JOUR DES OUTILS D'AIDE A LA TRADUCTION AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 25-09-2018</p>
-----------	--

12	<p>Reference 0018/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 30TH AUGUST 2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000018/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 30TH AUGUST 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES SUR L'ETAT DES LIEUX DES EFFETS ET IMPACTS DES ACCORDS DE PROMOTION ET DE PROTECTION RECIPROQUE SIGNES PAR LE CAMEROUN SUR SON ECONOMIE, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-09-2018</p>
-----------	--

13	<p>Reference 04/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 09/07/2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 09/07/2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 24-09-2018</p>
-----------	--

14	<p>Reference 039/AONO/MINMAP/DR-NO/DD/CDPM-BE/CA-GAROUA I/2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°039/AONO/MINMAP/DR-NO/DD/CDPM-BE/CA-GAROUA I/2018 DU 25/06/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE GAROUA 1DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I,DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD,(EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 16-07-2018</p>
-----------	---

15	<p>Reference 004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2018 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI (LOT 1) ET GWOFON (LOT 2)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-10-2018</p>
-----------	--

16	<p>Reference _008/2018/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/SDP Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETRÉF. : 008/2018/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/SDP</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 17-10-2018</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [N°155/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°155/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

18

Reference [N°154/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°154/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [N°156/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°156/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

21

Reference [5887/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°5887/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°48/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE EGRENEUSES A ROULEAUX A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

22

Reference [5888/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°5888/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°57/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ROUTIER A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

23

Reference [5889/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°5889/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE INCENDIE 250 M3/H A 10 BARS AVEC DEMARRAGE PAR OPERATEUR A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [5890/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°5890/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°83/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UNECUVE A GAZOLE SOUTERRAINE DE 20 000 LITRES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [007/C/J09/SAEF du 10 SEPTEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/J09/SAEF DU 10 SEPTEMBRE 2018PORTANT INFRACTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 DU 03 AOUT 2018, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBOMBO,DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

26

Reference [0003465/ART/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0003465/ART/CIPM/2018 DU 17 SEPT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00036/AONO/ART/CIPM/2018 DU 25 JUILLET 2018 PORTANT SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU CAMEROUN : ÉVOLUTION ET RÉGULATION DES SERVICES FINANCIERS MOBILES AU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [001/C/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 du 22/08/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 DU 22/08/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/R-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 06 JUILLET 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À TOUBE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA LEM- DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

28

Reference [01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /AONR/APME/DG/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'APME,EN PROCEDURE D'URGENCE. EXERCICES 2018FINANCEMENT : BUDGET DE L'APME EXERCICES 2018, IMPUTATION BUDGÉTAIRE ; 670 400 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE. DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RELATIF À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [3466/ART/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N.3466/ART/CIPM/2018 DU 1 7 SEPT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00030/A010/ART/CIPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE SUR LES OUTILS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX MOBILES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30

Reference [5895/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 5895/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE °49/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES POUR TAPIS MODULE N°94-C1161 A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [N°157/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°157/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [017/C/CAD4/CIPM/2018 DU 17/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/C/CAD4/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

33

Reference [5891/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°5891/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°09/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UNE POMPE HYDRAULIQUE DE NIVELEUSE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34

Reference [030/C/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 du 12 Sept 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 DU 12 SEPT 2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES (ENCRE ET TONERS) POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À EDC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 04/18/DC/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH), DES AGENDAS EDITIONS 2019 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference DECISION N°001/D/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 Lire Titre/objet DECISION N°001/D/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 DU 22/08/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À TOUBE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2018 Lire Titre/objet DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAMBANDA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference 091/D/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 du 12 Sept 2018 Lire Titre/objet DECISION N° 091/D/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 DU 12 SEPT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES (ENCRES ET TONERS) POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2018 DU 19 JUIN 2018. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 204 /DP/J09/SAEF du 10 SEPTEMBRE 2018 Lire Titre/objet DECISION PREFERATORALE N°204 /DP/J09/SAEF DU 10 SEPTEMBRE 2018DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 DU 03 AOUT 2018, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS**41****Reference** [12/DC/C-MDA/CIPM/18](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN° 12/DC/C-MDA/CIPM/18 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOSFINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB) UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE SUS-INDIQUÉE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** 03-10-2018

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 001/AONR/J/SP/CRPM-CENTRE I/2018 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU QUARTIER EMANA ENTREE EGLISE DU PLEIN EVANGILE- QUARTIER OKOLO ET BRETelles ET LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 001/AONR/J/SP/CRPM-CENTRE I/18 DU 04 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU QUARTIER EMANA ENTREE EGLISE DU PLEIN EVANGILE- QUARTIER OKOLO ET BRETelles ET LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la porte 303, secrétariat du Gouverneur de la région du Centre contre récépissé, au plus tard le 27 septembre 2018 à 14 heures . Les offres devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 001/ AONR/J/SP/CRPM-CENTRE I/18 DU 04 SEPTEMBRE 2018, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU QUARTIER EMANA ENTREE EGLISE DU PLEIN EVANGILE- QUARTIER OKOLO ET BRETelles ET LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIr QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la porte 303, secrétariat du Gouverneur de la région du Centre contre récépissé, au plus tard le 27 septembre 2018 à 14 heures . Les offres devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 001/AONR/J/SP/CRPM-CENTRE I/18 DU 04 SEPTEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES AU QUARTIER EMANA ENTREE EGLISE DU PLEIN EVANGILE- QUARTIER OKOLO ET BRETelles ET LA CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIr QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>Critères éliminatoires</u> Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier, d'examiner les offres et voir si elles sont incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier de consultation. Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; - Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ; - Non inscription du chef de Mission à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). <p><u>Critères essentiels</u></p> <p>a) Les offres techniques Le système de notation des offres dont le détail est donné en annexe RPC portera sur les critères ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points ; b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points ; c) Plan de travail et méthodologie sur 20 points d) Références du BET sur 20 points.
	<p>Lire plutot</p> <p>The purpose of the eliminatory criteria is to identify, examine the tenders and see whether they are incomplete or essentially non-compliant with the conditions laid down in the consultation file. Eliminatory criteria are: False statements or falsified; Technical note at least 70/100; Omission of a quantified unit price from the price schedule; Non registration of supervisor into the National Order of Civil Engineers (NOCE).</p>

4	Autres																		
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>																		
	<p>Lire plutot</p> <p>10. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, Liste des établissements bancaires et organismes financiers de premier rang, autorisés à émettre les cautions Lire : I) BANQUES</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Afriland First Bank (FISRT BANK)</td> <td>BP : 11384, Yaoundé</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Banque Atlantique du Cameroun (BACM)</td> <td>BP : 2933, Douala</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)</td> <td>BP : 12962, Yaoundé</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Banque Gabonaise de Financement (BGFI)</td> <td>BP : 600, Douala</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)</td> <td>BP : 1925, Douala</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun)</td> <td>BP : 4593, Douala</td> </tr> </tbody> </table>	1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé	2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala	3	Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)	BP : 12962, Yaoundé	4	Banque Gabonaise de Financement (BGFI)	BP : 600, Douala	5	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala	6	Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun)	BP : 4593, Douala
1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé																	
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala																	
3	Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)	BP : 12962, Yaoundé																	
4	Banque Gabonaise de Financement (BGFI)	BP : 600, Douala																	
5	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala																	
6	Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun)	BP : 4593, Douala																	

7	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
8	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
9	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
10	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
11	Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun)	BP : 300, Douala
12	Société Générale Cameroun (SGC)	BP : 4042, Douala
13	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
14	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15509, Douala
15	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala

I) COMPAGNIES D'ASSURANCES :

16	Activa Assurances	BP : 12970, Douala
17	Area Assurances S.A	BP : 1531, Douala
18	Atlantique Assurances S.A	BP : 2933, Douala
19	Beneficial General Insurance, S.A	BP : 22328, Douala
20	Chanas Assurances	BP : 109, Douala
21	CPA S.A	BP : 54 Douala
22	NSIA Assurances S.A	BP : 2759 Douala
23	Proassur	BP : 5963, Douala
24	SAAR S.A	BP : 1011 Douala
25	Saham Assurances S.A	BP : 11315 Douala

26	Zenith e Insurance	BP : 1130, Yaoundé
----	--------------------	--------------------

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le **GOUVERNEUR**

NASERI BEA Paul

COMMUNE DE MELONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/COMMUNE-MELONG/CDPM /2018 DU 18/09/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONCEAUX AUX PK 4+335 ET PK 4+595 SUR LA ROUTE NINONG-EDIENGO-NZOBI, DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOTS INDISSOCIABLES (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2018

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 52 30 393 03 641428 2811 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction de deux ponceaux aux Pk 4+335 et Pk 4+595 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOBI, dans la Commune de Melong, Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral, en deux lots indissociables (PHASE 1).**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Lot 1 : Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+335 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOBI, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral (PHASE 1).

Lot 2 : Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+595 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOBI, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral (PHASE 1).

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+335 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOBI, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral (PHASE 1).	Ninong	MELONG	COMMUNE DE MELONG
2	Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+595 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOBI, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral (PHASE 1).	Ninong	MELONG	COMMUNE DE MELONG

Les travaux comprennent :

- INSTALLATIONS;
- TERRASSEMENT - CHAUSSEE ;
- TERRASSEMENT GENERAUX ;
- FONDATION-CULEE ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement



Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), en Ressources transférées à la Commune de MELONG, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+335 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOB, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de MELONG, Département du Moungo, Région du Littoral (PHASE 1).	10 000 000 (Dix millions) F.CFA	52 30 393 03 641428 2811 921
2	Travaux de Construction d'un ponceau au pk 4+595 sur la route NINONG-EDIENGO-NZOB, dans la Commune de MELONG, Arrondissement de Melong, Département du MELONG, Région du Littoral (PHASE 1).	10 000 000 (Dix millions) F.CFA	52 30 393 03 641428 2811 921

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de **MELONG**, Maître d'Ouvrage, ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de MELONG**, d'une somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés publics du Moungo à Nkongsamba, BP : 06 ; Tél : 233 49 41 33; e-mail : ddminmap.moungo@gmail.com, au plus tard le **09/10/2018**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/COMMUNE-MELONG/CDPM /2018 DU 18/09/2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONCEAUX AU PK 4+335 ET AU PK 4+595 SUR LA
ROUTE NINONG-EDIENGO-NZOB, DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOTS (PHASE 1)
Financement : BIP MINADER Exercice 2018
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** pour chaque lot, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA/Lot**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres. **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **09/10/2018, à 13 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, sis à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo à Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Dossier (Administratif, Technique ou Financier) incomplet ou pièce absente à l'ouverture des plis ;
- Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- Modification d'une quantité dans le Devis ;
- Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80% des critères essentiels**.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de **MELONG**.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

MELONG le 18 Septembre 2018

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°038/AONR/MINHDU/CIPM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINH DU DU NYONG ET KELLE A ESEKA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2018 ET SUIVANTS LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la délégation départementale du MINH DU du NYONG ET KELLE à Eséka.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 22 700 000 FCFA.

3. Allotissement

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux bureaux d'études techniques et cabinets d'architecture installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU - Exercice 2018 et suivants. Le montant prévisionnel des travaux est de 22 700 000 FCFA.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au **9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé)**. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) F CFA** payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINH DU, sis au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le 08 OCTOBRE 2018 à 13 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

*« AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°038/AONR/MINH DU/CIPM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINH DU DU NYONG ET KELLE A ESEKA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2018 et suivants
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **huit (08) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à FCFA 450 000 (quatre cent cinquante mille).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 OCTOBRE 2018 à partir de 14 heures, heure locale** à la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINH DU, sise **au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Offre technique incomplète pour :
 - b1) Non production de la preuve d'inscription à l'ONIGC de tout ingénieur de génie civil pour l'année en cours;
 - b2) Absence comme chef de mission d'un Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 1 projet de construction ou de réhabilitation de bâtiment ;
 - b3) Non justification du contrôle par le BET au cours des trois dernières années d'au moins un projet dans le bâtiment ;
 - b4) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
 - b5) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Absence d'une pièce de l'offre financière (soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- g) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;

- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- A. Personnel d'encadrement (55 points)
- B. Moyens techniques et matériels (25 points)
- C. Références du BET (20 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $N_g = (70 \times N_t + 30 \times N_f) / 100$ sera déclarée attributaire.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-MENGANG/CDPM/2018 DU 10 /09/2018, POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE MELAN-NGOULEMEKONG-EKOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEUEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2018**, le Maire de la Commune de MENGANG, Autorité contractante lance pour le compte de **la Mairie de Mengang**, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de l'électrification rurale de l'axe **MELAN - NGOULEMEKONG - EKOUA**.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

I. Construction Ligne MT y compris toutes sujétions ;

II. Fourniture et Pose de deux (02) transformateurs monophasés H61/25 KVA 17,32 KV/B2 y compris toutes sujétions ;

III. Construction Réseau BT Monophasé 4x25 mm² y compris toutes sujétion

IV. Prestations diverses ; V. Branchement et Installation.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel est de 44 500 000

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises, de droit camerounais, reconnues pour leur compétence et leur expérience avérée dans la réalisation de travaux similaires.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, **Exercice 2018**, sur ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
01	Électrification rurale de L'AXE MELAN - NGOULEMEKONG - EKOUA.	44 500 000	

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Mengang, au secrétariat du Maire **BP : 12177 Mengang** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire **BP : 12177** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable **cinquante mille (50 000) Frs CFA**, représentant les frais d'acquisition du DAO, payables à la **Recette Municipale de la Commune de Mengang**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels devra parvenir à la Prefectue d' Akonolinga , service des affaires économiques au plus tard le 10 Octobre 2018 à **12 Heures** et devra porter la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C-MENGANG/CDPM-NM/2018 DU 10 SEPTEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE MELAN-NGOULEMEKONG-EKOUA DANS L'ARRONDISSEMENT MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU EN PROCEDURE D'URGENCE« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Huit Cent Quatre-vingt-dix mille (890 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date original de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**). Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission datant de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un **(01) temps**, le 10 Octobre 2018 à **13 Heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM), dans la salle de conférence de la Préfecture d' Akonolinga Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces Administratives

- Absence de la caution de soumission

- Absence ou non-conformité d' une pièce non régularisée après un délai de 48 h

Offre technique

a) Fausse déclaration, document falsifié ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **14 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **03 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

La référence de l'entreprise sur

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

YAOUNDE le 18 Septembre 2018

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN /DT/2018 DU 14 SEP 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE :BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUESBLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUESBLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPALVILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du CUN de l'année 2018, le Délégué du Gouvernement lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) respective, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE : BLOC 1 BATIMENT PRINCIPAL EN R+1, BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES, BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1

- Travaux préliminaires (installation du chantier, et projet d'exécution
- terrassements ;(fouille en rigole et puits, remblais sur la fondation)
- Fondations - soubassement ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
- Revêtement scellés ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Peinture - ;
- Electricité ;
- V.R.D.

BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES

- Travaux préliminaires (installation du chantier, et projet d'exécution
- terrassements ; (fouille en rigole et puits, remblais sur la fondation)
- Fondations - soubassement ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
- Revêtement scellés ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Peinture - ;
- Electricité ;
- V.R.D,

BLOC 3 : : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES

- lot 100 ; travaux préparatoires
- lot 200 maçonnerie et élévation
- lot 300 charpente cOuverture
- Lot 400 menuiserie métallique
- lot 500 electricite
- lot 600 plomberie
- lot 700 revetement
- lot 800 peinture
- lot 900 vrd

BLOC 4 : CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET TOILETTE

- lot 100 ; travaux préparatoires
- lot 200 maçonnerie et élévation
- lot 300 charpente couverture
- Lot 400 miniseries métallique
- lot 500 electricite
- lot 600 plomberie
- lot 700 revetement
- lot 800 peinture
- lot 900 vrd

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel/LOT	Coût prévisionnel
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	443 486 390 F CFA	546 000 000 F CFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	46 988 674 F CFA	
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	32 371 367 F CFA	
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	23 243 912 F CFA	

4. Allotissement



Les travaux sont ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	BEKA HOSSERE
	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	
	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	
	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	

5. Participation et origine

La participation est Restreint à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget DU FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN de la COAMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél : 693 85 30 81, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale. Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ou Assurance, valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel/bloc	Coût prévisionnel TTC
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN		400 000 F CFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES		
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES		
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL		

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81 au plus tard le(5 QCT 2010 à 17 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/A0N0/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 du 14 SEPT 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE : BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1, BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES, BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES, BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de dix (10) mois:

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ou Assurance , valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel/bloc	Coût prévisionnel TTC
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN	8 869 727 F CFA	10 920 000 F CFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	939 773 F CFA	
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	647 427 F CFA	
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	464 878 F CFA	

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 OCT 2018 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de réunion commission des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Tél : 693 85 30 81. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative à l'issu du délai accordé par la commission ;
- fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Situation financière inférieur à 200 millions ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La situation financière;
- L'expérience ;
- Le personnel ;
- X critères essentiels (x supérieur ou égale 1) ;
- Le matériel.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 5 sur 7 à l'évaluation technique sera admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Ngaoundéré Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81 .

NGAOUNDERE le 14 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/CUN/SG/CIPM/ DT/2018 DU 14 SEPT 2018
RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE
ROUTIERE FINANCEMENT ; BUDGET FEICOM. EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
18/3995

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'opération sus indiquée. Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N° 001/ASM/CUN/SG/CIPM-CUN/DT//2018 du 13 JUILLET 2018.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- La fourniture d'un rapport préliminaire sur l'état des lieux ;
- La vérification et la correction du projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables;
- La surveillance quotidienne et le contrôle de l'exécution des travaux conformément au contrat de l'Entreprise;
- La production des rapports hebdomadaires de contrôle des travaux ;
- La production des rapports mensuels de contrôle des travaux ;
- Le frais d'hébergement ;
- Le frais de transport et divers ;
- La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise;
- La rédaction du rapport de fin des travaux et des recommandations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 38 220 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte la Maitrise d'oeuvre.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation N°001/ASMI/CUN/SG/CIPAA/DT/2018 du 13/07/2018:

N°	Nom du consultant	Adresse
1	ETS LD COMPANY	Email : le_distributeur 2015@yahoo.com tel : (237)677548874
2	INGENIEURS ASSOCIES BTP	Email : ingénieur.associes 2017@yahoo.com tel : (237)675987244/674218855
3	ETS B ET F SERVICES	Email : bf service2017@vahoo.fr tel : (237)670194013

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, au secrétariat du Délégué du Gouvernement de Ngaoundéré ou par affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, au secrétariat du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Tél : 70 32 37 45 Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marqués comme tel devra parvenir au Secrétariat du Délégué du Gouvernement au plus tard le 05 OCT 2018 à 15 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006 /AONR/CUN/SG/CIPM/DT/2018 DU 14 SEP 2018 RELA

BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1

BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES

BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES

BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM. EXERCICE 2018 IMPUTATIONS BUDGETAIRE: Conv N

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de dix (10) mois à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de SEPT CENT SOIXANT QUATRE MILLE QUATRE CENT (764 400) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 05 OCT 2018 à partir de 16 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100 (80/100). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

- dossier technique non conforme ;
- dossier administratif non conforme à l'issue du délai accordé par la Commission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 80/100 points.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci après :

- Personnel Clé 40 points ;
- Références du consultant 20 points ;
- Matériel à mobiliser 10 points ;
- Planning et méthodologie proposée 5 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 80/100 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci après:

$$N = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (fNf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Technique de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré au 70323745, ou à la Division des Etudes, ou Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NGAOUNDERE le 14 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

COMMUNE DE GUIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/ RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 13/09/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE GUIDER, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, (DEPARTEMENT MAYO-LOUTI, REGION DU NORD) FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la république du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes ;

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **50 546 259 (cinquante millions cinq cent quarante-six mille deux cent cinquante-neuf) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en **un lot** suivant tronçons ci - après :

Tronçons	Longueurs (Km)	Délai (moi)
----------	----------------	-------------

Tri RNI : KOULADJE (limite Arrondissement Bibémi)-Sorawel-Pont Mayo-Louti(limite Arrondissement Guider) du pk 55+800 au pk 90+000(34,200Km)	34,200	Adapter en fonction du contexte sachant que le cantonnage doit se faire sur un an et en 2 passes pour la tâche 1
Tr2 R0402,0403 : Inter RNI(SORAWEL)-GUIDER-Carrefour GUEREME(limite niveau buse métallique avec FIGUIL) du pk 00+00 au pk 20+00 et du pk 20+00 au pk 15+400(35,400km)	35,400	
Tr3 R05 :Inter RP3(Carrefour Mayo-Oulo à Guider:Louguéré(Niveau plaque limite arrondissement Mayo-Oulo) du pk 00+000 au pk 25+100(25,100 km)	25,100	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du **Services Communal de passation du Marché de la Commune de Guider**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de passation de Marché du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Guider, sur présentation d'une quittance de versement de la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** au titre des frais d'achat du dossier d'Appel d'offre en Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir dans les services de Passation du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Guider **au plus tard le 17/10/2018 (date dedépôt des offres) à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°13/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM /2018 DU 13/09/2018,
 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS
 DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE
 Guider, PROGRAMME ANNUEL 2018.
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est **douze(12) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Guider.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **1 010 925 CFA** soit 2% du montant TTC.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17/10/2018 dès 15 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commune de Guider le Bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1ere étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 h accordé au soumissionnaire pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique
- d) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - > L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - > La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
 - > Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - > Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - > Une soumission ;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - > Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - > Le sous-détail des prix unitaires ;
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée **la moins disante**, et remplissant les critères administratifs, techniques requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **dans les services de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage**, notamment à la Mairie de Guider, au N° de Tel : **699 01 84 65/661 12 48 07**.

GUIDER le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (PHASE I).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2018MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52326414502811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Préfet du Département de la Sanaga Maritime, lance pour le compte du Maire de la Commune de MASSOK, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, portant sur **les travaux de construction d'une centrale solaire dans la localité de NKOM dans l'Arrondissement de MASSOK, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. Phase I**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la construction :

- D'une minie centrale solaire d'une puissance totale a terme de 38,08 KWc, Arrondissement de MASSOK, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;
- D'un local technique ;
- Du périmètre de sécurité ;
- D'une ligne BT de 4 x 25 mm² de pour le transport de l'énergie ;
- De 10 luminaires LED de 40W pour l'éclairage public, ainsi qu'une armoire d'éclairage public.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent soixante douze millions neuf cent quatre vingt mille (172 980 000) francs CFA** dont la première phase (tranche ferme) objet du présent Appel d'Offre est de **quatre vingt cinq millions cinq cent soixante mille (85 560 000) francs CFA** et la seconde phase (tranche conditionnelle) est de **quatre vingt sept millions quatre cent vingt mille (87 420 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**), exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire : **N°52326414502811**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit dans les services de la Mairie de MASSOK, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000(Cinquante mille) F.CFA** payable à la Recette Municipale de MASSOK ou à la Recette de Finance d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **28/09/2018 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (PHASE I)
FINANCEMENT : BIP 2018
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'**un million sept cent onze mille deux cent (1 711 200) franc CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessous mentionné au point 10 du présent avis et la spécification du pli (administrative, technique ou financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **28/09/2018 au plus tard à 12 heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)

Critères éliminatoires:

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;

- La non-conformité du modèle de soumission ;
- Le CCAP non paraphée à chaque page, non datée, non signée et non complété ;
- CCTP non paraphée à chaque page, non datée, non signée et non complétée ;
- Note technique inférieure à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Chiffre d'affaires cumulé sur les trois (03) dernières années
4	capacité d'autofinancement ? à 15 millions
5	Références de l'entreprise
6	Moyens humains
7	Moyens matériels
8	Spécifications techniques

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**
NB : En cas de non défaillance du soumissionnaire retenu à l'issu de cette Appel d'Offre, cette dernière se verra automatiquement attribuer l'exécution de la seconde phase des travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

d'Edéa, ou dans les Services de la Mairie de MASSOK.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

EDEA le 7 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LA SELECTION DE CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. PHASE IFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2018MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52326414502811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Projet **de construction d'une centrale solaire dans la localité de NKOM dans l'Arrondissement de MASSOK, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. Phase I**, le Préfet du Département de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de MASSOK, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection de Cabinets d'Etudes en vue de la Maîtrise d'œuvre dudit Projet.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- l'assistance à l'agrément de la sous-traitance ;
- l'assistance à la validation des notes de calculs, schémas de montage et autres documents techniques ;
- la Direction d'Exécution des Travaux (D.E.T) ;
- les contrôles, essais et réception en cours d'exécution ;
- le suivi comptable et financier ;
- les essais de réception et mise en service ;
- l'assistance prévue pendant la durée de garantie ;
- l'assistance offerte au Maître d'Ouvrage pour l'exploitation et l'entretien ;
- le transfert de technologie et la formation du personnel du Maître d'Ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **treize millions vingt mille (13 020 000) francs CFA** dont la première phase (tranche ferme) objet du présent Appel d'Offre est de **six millions quatre cent quarante mille (6 440 000) francs CFA** et la seconde phase (tranche conditionnelle) est de **six millions cinq cent quatre vingt mille (6 580 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**), exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire : **N°52326414502811**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit dans les services de la Mairie de MASSOK, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **10 000 (Dix mille) F.CFA** payable à la Recette Municipale de MASSOK ou à la Recette de Finance d'Edéa.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **28/09/2018 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 007/AONO/C18/CDPM/C-MASSOK/2018 DU 07/09/2018 POUR LA SELECTION DE CABINETS D'ETUDES EN
VUE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA
LOCALITE DE NKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL. PHASE I
FINANCEMENT: BIP 2018
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Les prestations, objet du présent Marché, s'étaleront sur toute la durée du projet avec une période de garantie d'un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent vingt huit mille cent (128 800) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Postérieur de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des propositions techniques aura lieu le **28/09/2018 au plus tard à 12 heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 70/100 des points par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	
----	--

Critères essentiels



Notation



1	Présentation générale de l'offre	/10
2	Références de l'entreprise	/10
3	Moyens humains (qualifications et expériences du personnel)	/35
4	Moyens matériels et logistiques	/25
5	Méthodologie	/20

Evaluation des offres financières Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées ainsi qu'il suit : $N_f = \text{MMd} \times 100 / \text{MS}$

N_f = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : le soumissionnaire retenu à l'issue de cette Appel d'Offre se verra automatiquement attribué l'exécution de la seconde phase des travaux de maîtrise d'oeuvre.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, ou dans les Services de la Mairie de MASSOK.

EDEA le 7 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 11 SEPT
2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE
STATISTIQUE DU MINEPAT, ÉDITION 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINEPAT
IMPUTATION
BIP MINEPAT, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de mettre à la disposition des décideurs, du personnel et des usagers des informations fiables, sur l'action du MINEPAT dans ses domaines de compétence, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'élaboration de l'Annuaire Statistique 2017 du MINEPAT.

2. Consistance des prestations

Les prestations du Cabinet consistent à :

- Définir une liste d'indicateurs clés d'activités/d'actions de chaque programme du MINEPAT;
- Collecter les données auprès des différents programmes, des structures et organismes sous-tutelle et des services déconcentrés du MINEPAT;
- Traiter et consolider les données collectées sous forme de tableaux et/ou graphiques ;
- Produire l'Annuaire Statistique 2017 du MINEPAT ;
- Imprimer l'Annuaire Statistique 2017 du MINEPAT en 100 exemplaires sur papier glacé suivant le modèle d'imprimerie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **Trente Millions (30 000 000) FCFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets suivants :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	ETS. NICOSY	BP : Yaoundé/Tél : 696 78 25 69
2.	ETS I-TECH	BP : Yaoundé/Tél : 696 78 25 69
3	C.P.C CONSULTING	BP : Yaoundé/Tél : 675 97 03 35
4	ETS LE CORRIDOR	BP : Yaoundé/Tél : 655 03 11 27
5		

ETS MT EXPRESS



BP : Yaoundé/Tél : 243 71 92 82



6	GLOBAL SOLUTIONS AFRICA SARL	BP : 13699 Yaoundé/Tél : 694 133 818
---	---------------------------------	---

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics du MINEPAT, Imputation : BIP MINEPAT, Exercice 2018, Chapitre 22, Article 32 00 10, Paragraphe 2027.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres à la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés, porte 011 du MINEPAT sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA auprès du Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (BP, Fax, Téléx, Téléphone).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres à la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés, porte 011 du MINEPAT sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA auprès du Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (BP, Fax, Téléx, Téléphone).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés du MINEPAT, porte 217, au plus tard le **25 SEPT. 2018 à 12 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000020/AONR/MINEPAT/CMPM/2017 DU 11 SEPT 2018 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DU MINEPAT,
EDITION 2017, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de 600 000 (six cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée **le 25 SEPT. 2018** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'annexe n°1 du MINEPAT (derrière le bâtiment d'ELECAM), à partir de 13 heures, heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des Offres Administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100).

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

- Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- c) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- d) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- e) Omission dans le bordereau ou le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- f) non abandon d'un marché durant les 05 (cinq) derniers exercices ;
- g) note technique inférieure à 70/100.

- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation suivante et conformément au RPAO:

Critères	Barème
Présentation de l'offre	05 points
Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures)	10 points
Compréhension de la mission	30 points
Moyens humains	45 points
Moyens logistiques	05 points
Capacité financière	05 points
Total	100 points

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF$$

Où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne montant de l'Offre la mieux disante et F le montant de l'Offre notée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire sis à l'immeuble rose, Service des Marchés Publics, porte 217, Téléphone 222 22 41 28.

YAOUNDE le 11 Septembre 2018

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000022/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE À JOUR DES OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION AU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT
IMPUTATION
52 22 301 320014 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, porte publication d'un Avis d'appel d'offres national restreint pour la sélection d'un consultant en vue de l'acquisition et la mise à jour des outils d'aide à la traduction au MINEPAT, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

La présente Demande de Cotation a pour but la fourniture, l'installation et la configuration d'un logiciel de logiciel de traduction assisté par ordinateur avec licence pour 20 postes au MINEPAT

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **13 000 000 FCFA (quinze millions francs CFA) pour trente (30) jours.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études et cabinets retenus dans le cadre de L'Avis Général à Manifestation d'Intérêt N°01/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 23 JANVIER 2018 pour la SOUS COMPOSANTE 2 : Conception et mise en place des outils informatiques divers. il s'agit de :

Entreprises	Adresse
MEDI SARL	BP : 3439 Douala / Tél : 690 32 71 06
GLOBAL SOLUTIONS AFRICA SARL	BP : 13699 Yaoundé / Tél : 694 133 818
ETS KIAMA	BP : 15709 Yaoundé / Tél : 674 255 065

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget d'investissement public du MINEPAT, exercice 2018 ; IMPUTATION : 52 22 301 320014 2276**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de quinze mille (15 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le **25 SEPTEMBRE 2018 à 12 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000022/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE A JOUR DES OUTILS D'AIDE A LA TRADUCTION AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : 200 000 (deux cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25 SETEMBRE 2018 à 13 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Pièce administrative non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Non abandon d'un marché au cours des cinq dernières années ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

*. Critères essentiels

- Présentation de l'offre..... 05 points
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures)10 points
- Compréhension de la mission30 points
- Moyens humains..... 40 points
- Moyens logistiques10 points
- Capacité financière05 points

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la **mieux disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la **Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics**, immeuble rose, porte 011, Tél : 222 22 41 28.

YAOUNDE le 11 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000018/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 30TH AUGUST 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES SUR L'ETAT DES LIEUX DES EFFETS ET IMPACTS DES ACCORDS DE PROMOTION ET DE PROTECTION RECIPROQUE SIGNES PAR LE CAMEROUN SUR SON ECONOMIE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 22 303 330040 2040

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National restreint, relatif au recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études sur l'état des lieux des effets et impacts des ACCORDS DE PROMOTION ET DE PROTECTION RECIPROQUE (APPRI) signés par le Cameroun sur son économie, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La présente activité a pour objectif de procéder à un état des lieux et au diagnostic de l'impact des APPRI signés entre le Cameroun et ses pays partenaires non seulement sur le niveau et la qualité de l'investissement étranger, mais aussi sur le développement économique du Cameroun.

Il s'agira :

- de recenser de tous les APPRI signés à ce jour par le Cameroun ;
- de faire un état de lieu de la mise en œuvre des APPRI et ressortir les principales contraintes juridiques et économiques rencontrés dans leur mise en œuvre ;
- faire une analyse SWOT/MOFF (Menaces-Opportunités-Forces-Faiblesses) de la signature des APPRI par le Cameroun avec ses partenaires bilatéraux ;
- réaliser une analyse globale de l'impact des APPRI sur le plan économique, social, environnemental et une analyse thématique approfondie des impacts de l'attraction des IDE en direction du Cameroun, l'emploi, le climat des affaires, l'économie informelle, etc. ;
- de proposer des orientations en matière de choix des pays partenaires devant faire l'objet de négociation des APPRI ;
- faire de proposition de révision des APPRI signés en vue de leur optimisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **80 000 000 FCFA (quatre-vingt-dix millions francs CFA) pour deux (02) mois.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes et cabinets retenus dans le cadre de L'Avis Général à Manifestation d'Intérêt **N°01/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 17 avril 2018** pour les travaux de modélisation économique et financière. il s'agit de :

N°	Entreprises	Adresse
----	-------------	---------

01	NAT ENGINEERING SOLUTION	BP : Yaoundé / Tél : 695 33 29 26
02	MEDI SARL	BP : 3439 Douala / Tél : 690 32 71 06
03	EXPERT ASSOCIES	BP : 294 Yaoundé / Tél : 675 084 696
04	ETS. I-TECH	BP : Yaoundé / Tél : 696 78 25 69
05	ETS. LE CORRIDOR	BP : Yaoundé / Tél : 655 03 11 27

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPAT/ exercice 2018 ; **IMPUTATION : 52 22 303 330040 2040**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard **le 21 SEPTEMBRE 2018 à 12 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000018/AONR/MINEPAT/CMPM/2018 DU 30TH AUGUST 2018
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES SUR L'ETAT DES LIEUX
DES EFFETS ET IMPACTS DES ACCORDS DE PROMOTION ET DE PROTECTION RECIPROQUE SIGNES PAR LE
CAMEROUN SUR SON ECONOMIE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **deux (02) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 800 000 (un million huit cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 21 SEPTEMBRE 2018 à partir de 13 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

2- Critères essentiels

- Présentation de l'offre **05 points**
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) **10 points**
- Compréhension de la mission **30 points**
- Moyens humains **40 points**
- Moyens logistiques **10 points**
- Capacité financière..... **05 points**

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité coût.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x Fm/Fp**

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél : 222 22 41 28.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Aout 2018

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 09/07/2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SÉCURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 34 00 14 61 66

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif au recrutement d'une société de gardiennage pour la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations sur la sécurisation 24h/24h et 7 jr/7 portent sur la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT. Les détails sont contenus dans les TDR et le DQE.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **98 000 000 FCFA (quatre vingt-dix huit millions francs CFA)** pour 12 mois.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés de gardiennage agréées par le Président de la République, installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine de gardiennage et de sécurisation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement exercice 2018 ;
IMPUTATION : 22 34 00 14 61 66

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard **le 24 SEPT. 2018 à 14 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 09/07/2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de **douze (12) mois**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 800 000 (un million huit cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 24 SEPT. 2018 à partir de 13 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence d'une Pièce administrative ou non conformité au delà de 48 heures ;
- Fausses déclarations, falsification des pièces ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- Omission dans le bordereau ou dans le DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'agrément autorisant le soumissionnaire à opérer dans le domaine du gardiennage au Cameroun
- Note technique inférieure à 70/100 points.

2- Critères essentiels

- Présentation de l'offre **05 points**
- Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) **30 points**
- Moyens humains..... **40 points**
- Moyens logistiques **15 points**
- capacité financière **10 points**

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité coût.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 011, Tél : 222 22 41 28.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Juillet 2018

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/MINMAP/DR-NO/DD/CDPM-BE/CA-GAROUA I/2018 DU 25/06/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE GAROUA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2018, le Délégué pépartepital des marchés publics de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte du **Ministère de l'éducation de Base un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'école publique de Garoua I dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires
- Maçonnerie;
- Etanchéité plafond;
- Ouvertures;
- Electricité;
- Peinture;
- Plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente cinq millions cinq cent quarante quatre mille (35 544 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP du **Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018**

Autorisation de dépense :
Imputation Budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** dès Publication de l'avis d'Appel d'Officié. Tel. **222 273 278/222 273 289.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua I

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué au plus tard **le 16/07/2018 à 14 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°039/AONO/MINMAP/DR-NO/DD /CDPM-BE/CA-GAROUA 1/2018 DU
25/06/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE
PUBLIQUE DE GAROUA I DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I, DEPARTEMENT DE LA
BENOUE REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Œuvre pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **sept cent dix mille huit cent quatre vingt (710 880) Francs CFA**, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **16/07/2018 à 15 heures précises** dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette 'séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étape :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conforme

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture,
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 OUI sur 50 possibles ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 OUI sur 50 possibles soit (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)

- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fers par la méthode binaire (OUI/NON) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre sur **3 critères**;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**12 000 000 FCFA**) sur **7 critères**;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la Date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 25 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI (LOT 1) ET GWOFON (LOT 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPA inscrit dans le Plan d'Action de l'ASCNPD au titre de l'exercice 2018, le Directeur Général lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des centres de référence dont il a la charge.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques en vue de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des centres de référence de l'ASCNPD à LANGUI (lot 1) et GWOFON (lot 2), dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018.

3. Consistance des prestations

Surveillance de l'exécution de prestations

La surveillance de l'exécution des travaux comprend les opérations suivantes :

contrôle des différentes pièces destinées au suivi du chantier, en particulier les cahiers de chantier où sont consignés les procès-verbaux des réunions et des visites de chantier faisant état :

- des remarques relatives à l'exécution qualitative des travaux ;
- de l'avancement hebdomadaire des travaux ;
- des problèmes relatifs à l'exécution et aux modifications, aux requêtes venant de l'entrepreneur ou des autorités administratives ;
- des observations concernant la sécurité du chantier ;

- les jours d'arrêt des travaux, indépendants de la volonté de l'entrepreneur ;

contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité sur le chantier ;

validation des projets d'exécution, contrôle de conformité sur l'exécution des ouvrages, par référence aux règles de l'art, aux prescriptions techniques et plans contractuels. Rédaction des procès-verbaux mensuels sur la qualité des réalisations ;

élaboration des rapports techniques pour la présentation des travaux supplémentaires nécessaires à la stabilité de l'ouvrage ou à la poursuite des travaux, sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché ;

élaboration d'un bordereau de prix supplémentaire sur la demande du Maître d'Ouvrage pour l'évaluation d'éventuels travaux supplémentaires ;

assistance à la vérification des états quantitatifs mensuels relatifs aux travaux exécutés sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché ;

vérification des décomptes mensuels et du décompte définitif sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché ;

assistance aux opérations de réception partielles des phases des travaux engageant la stabilité de l'ouvrage :

- réception de l'implantation du bâtiment ;

- réception des fonds de fouilles ;

- réception ferrailages, bétons, coffrages, granulats, ciments, bois pour charpente et étayage et autres matériaux ;

assistance au Maître d'ouvrage pour les opérations relatives aux réceptions provisoires et définitive (réception technique, réception provisoire et réception définitive, regroupant à chaque fois, le prestataire, l'ingénieur du marché, le chef de service du marché et le représentant du maître d'ouvrage). Rédaction d'un procès-verbal suivant ces réceptions en relevant les réserves. Inscription des mémoires et réclamations faites par le prestataire en charge de l'exécution des travaux) ;

rédaction d'un rapport final à la fin des travaux : le concepteur devra analyser le déroulement des travaux en soulignant les difficultés rencontrées, et susceptibles de diminuer le rendement du chantier

vérification de la situation administrative du chantier ;

élaboration et transmission des ordres de service ;

JDM n° 1643 du 18 Septembre 2018

Page 70 sur 105

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

18/09/2018



direction des réunions de chantier, et production des comptes rendus et rapports ;
assistance à la vérification des états quantitatifs mensuels relatifs aux travaux exécutés contrairement avec l'entreprise ;
fourniture dans un délai de sept jours, des documents architecturaux et techniques en rapport avec les insuffisances observées dans les études ;
gestion de l'exercice des garanties par l'entreprise et de la levée des réserves ;
assistance au Maître d'ouvrage pour l'arbitrage et le règlement des litiges ;
élaboration des dossiers des travaux exécutés ;
assistance au maître d'ouvrage pour la passation des avenants éventuellement.

Contrôle géotechnique Ce contrôle consiste à exécuter une campagne d'essais géotechniques afin de vérifier :

- la qualité technique des remblais ;
- la qualité des matériaux entrant dans la composition des bétons et mortiers : sable, ciment, aciers, graviers ;
- les dosages en eau ;
- la régularité des types de coffrage ;
- les compositions des bétons et mortiers conformes aux formulations fournies par l'Entreprise.

Ces essais seront réalisés sur place au chantier à l'aide du petit matériel d'essai dont le cocontractant en charge du contrôle et surveillance devra disposer en propriété pour les besoins de la cause.

Le contrôle de la résistance des bétons à travers les éprouvettes sera fait dans le laboratoire de chantier de l'Entreprise. Ce contrôle sera supervisé par le titulaire du marché de contrôle et surveillance qui est tenu d'assister aux prélèvements d'échantillons, d'interpréter les résultats et de faire les prescriptions qui en découleront à l'Entreprise. A cet effet, le titulaire du marché de contrôle et surveillance, devra mobiliser en permanence sur le site en appui à l'ingénieur du suivi un laborantin équipé du matériel nécessaire à l'identification des granulats et vérification des slump tests.

Sans être exhaustifs, la réalisation de l'ensemble des essais géotechniques nécessaires au contrôle des travaux et des levés topographiques.

essais sur les granulats (granulométrie, équivalent de sable, essais de propreté) ;

essais sur les bétons hydrauliques (teneur en eau des agrégats ; poids spécifiques des agrégats, analyse de béton frais, essais d'ouvrabilité, essais de compression sur des éprouvettes) ;

Contrôle de la gestion environnemental et sociale Le contrôle environnemental consistera à vérifier que l'Entreprise exécute tous les travaux spécifiés dans le devis descriptif et la consistance des travaux conformément aux clauses de protection de l'environnement ou lois et directives visées à l'article 3 du C.C.A.P.

En cas de refus de l'Entreprise de se conformer aux clauses et directives environnementales en vigueur, le prestataire en charge du contrôle et de la surveillance de la réalisation des travaux, sera tenu d'en informer le Maître d'Ouvrage dans un délai de huit (08) jours sous peine des pénalités prévues à l'article 26.1 du C.C.A.P. Lors des réunions de chantier hebdomadaires, les agents de la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, devront en permanence sensibiliser les chefs de chantier de l'entreprise sur le respect des prescriptions environnementales lors de l'ouverture ou la fermeture des zones d'emprunt.

À la fin des travaux, la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, veillera à ce que tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux soient exécutés. Il devra vérifier que l'entrepreneur a replié tout son matériel, ses engins et ses matériaux, de même qu'elle s'assurera qu'il a démolit toute installation fixe telle que fondations, supports en béton ou métallique, les aires bétonnées, décontaminé le sol s'il y a lieu, et d'une manière générale remis le site d'installation dans un état le plus proche possible de son état initial. Il devra s'assurer que l'Entrepreneur n'a abandonné aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs.

Après le repli du matériel, un procès-verbal établi sous la responsabilité du Chef de la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, constatera la remise en état du site. Il devra être dressé et joint au P.V. de la réception des travaux.

Sans être exhaustifs le contrôle de la gestion environnemental et sociale s'articulera à :

- faire respecter les mesures visant à mieux protéger l'environnement ;
- diminuer les nuisances pendant les travaux ;
- réduire le risque d'accident de travail ;
- réduire les risques de conflits entre le personnel et la population environnante;
- réduire la pollution de l'air et le risque des maladies oculaires et pulmonaires pendant les travaux ;
- lutter contre l'érosion, la déstructuration et la pollution des sols ;
- minimiser les impacts du projet sur l'écosystème et la végétation;

5. Financement mensuels devront consacrer une rubrique au suivi de la gestion environnementale et social, ressortant les difficultés rencontrées et les propositions de solution.

N/A

6. Remises des offres

Le dossier de candidature comportant un volume, rédigé en français ou en anglais en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, doit être transmis sous pli fermé au plus tard le **1^{er} OCTOBRE 2018 à 12 heures** précises, heure locale, au Service des marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier Essos à Yaoundé.

Avec la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD LOT....»

NB: Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

7. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées dans un seul volume.

Première partie (Pièces administratives)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice 2018, suivants :

- une copie de l'acte constitutif du BE (Expédition) ;
- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- une fiche de renseignement (raison sociale, noms, prénoms et fonctions des dirigeants, adresse, téléphone, fax, e-mail) ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité et certifiée par le service émetteur ;
- une attestation de non faillite ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI.

NB : Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Deuxième partie (dossier technique)

Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

La liste du personnel comprenant :

Le candidat fournira la liste de son personnel clé qui compte mobiliser pour la mission à savoir :

- un Chef de mission, ingénieur de génie civil (Bac²/3) ;
- un topographe ;
- un géotechnicien ;
- un environnementaliste ;
- des laborantins.

Pour tout le personnel suscité (chef de mission et experts), le candidat fournira les pièces suivantes datées d'au moins trois (03) mois :

- un curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- une attestation d'inscription à l'ONIGC pour les ingénieurs de Génie Civil

NB : la non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel concerné la note de zéro.

Les références du BET

Le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis.

Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat (première page et dernière page) ;
- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution de ses services ou le procès-verbal de réception.

les moyens matériels

Le candidat donnera la liste des moyens matériels dont il dispose, notamment :

- la liste de matériel informatique et bureautique ;
- la liste des moyens logistiques (véhicules, Fax, Téléphone) ;
- tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations (fournir les factures d'achat).

NB : la localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

l'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du candidat devra permettre à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

8. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation du dossier technique

Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- pièces administratives incomplètes ou absentes aux prescriptions du présent avis ;
- copies des diplômes non certifiés ;
- note technique inférieure à 70/100 ;
- ingénieur de Génie civil non inscrit à l'ONIGC ;
- antécédents de non exécution d'un marché similaire ou litige en cours à l'ASCNPD.

V- 2- 2- 2 : Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

? Personnel	50 points ;
? Références	35 points ;
? Matériel	10 points ;
? Présentation	05 points ;
Total	100 points.

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service des Marchés de l'ASCNPD aux heures ouvrables, tél : 699 97 33 71 et 675 21 38 38.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETREF. : 008/2018/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/SDP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le PATDHS est un projet qui vise à apporter au Gouvernement du Cameroun (GdC) des moyens de renforcement de ses capacités institutionnelles et de transfert de connaissances, notamment dans les domaines de l'optimisation technico-économique, de la planification intégrée, et de la mitigation des risques environnementaux et sociaux, afin de développer ses ressources hydroélectriques sur la Sanaga d'une manière intégrée, optimale et durable, puis d'attirer le secteur privé et des capitaux commerciaux.

Constitué de six composantes, ce projet sera intégralement financé par la Banque mondiale à travers l'Association Internationale de Développement (IDA). Il sera mise en œuvre par deux agences d'exécution : (i) le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE), et (ii) la société Electricity Development Corporation (EDC). Le MINEE mettra en œuvre les composantes du projet relevant des dimensions stratégique, institutionnelle et politique, tandis que EDC mettra en œuvre les composantes plus axées sur le plan opérationnel. Chaque agence d'exécution sera dotée d'une Unité de Gestion de Projet. Au regard des enjeux administratifs, comptables, financiers, et opérationnels, EDC sollicite les services d'un consultant individuel, spécialiste en gestion fiduciaire et opérationnelle pour l'élaboration d'un manuel d'exécution du PATDHS afin d'établir les règles de gestion administrative, comptable, financière et opérationnelle. Le Manuel d'exécution devra être un outil très pratique utilisé à la fois par le MINEE et EDC pour exécuter le projet conformément aux composantes assignées à chaque agence. Il présentera les bases d'un système administratif, comptable, financier et opérationnel illustré par des procédures de contrôle interne garantissant une bonne gestion des fonds alloués au projet dans le respect des procédures de la Banque Mondiale en la matière.

2. Objet

La présente sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'inscrit dans le cadre des conditions à remplir pour la mise en vigueur du PATDHS approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale tenu le 11 Mai 2017. En accord avec la banque mondiale, Electricity Development Corporation (EDC), qui est l'une des entités d'exécution du PATDHS, à l'intention de préfinancer les activités éligibles prioritaires parmi lesquelles **le recrutement d'un consultant individuel en charge de la préparation des sections administrative, comptable, financière et opérationnelle du Manuel d'exécution du PATDHS.**

3. Consistance des prestations

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le MINEE et EDC. Il s'agira de produire des éléments de référence pour la gestion administrative, comptable, financière et opérationnelle des activités propres aux deux unités de gestion du projet. Ainsi le manuel sera constitué de trois parties à savoir : (i) la mise en œuvre des composantes MINEE ; (ii) La mise en œuvre des composantes EDC et (iii) Les règles d'application du projet.

Le consultant devra tirer profit des documents de référence notamment le PAD (project appraisal document) du projet et les manuels déjà existants pour des projets d'envergure similaire au Cameroun. Il s'assurera de la consistance et de la cohérence des procédures lors de la mise en œuvre du PATDHS par les deux unités de gestion.

A partir des différents documents des projets et des informations disponibles au sein du MINEE et EDC, le consultant aura pour missions principales d'élaborer :

- Les procédures administratives ;
- Les procédures budgétaires ;
- Les procédures comptables ;
- Les procédures de passation des marchés ;
- Les procédures financières ;
- Les procédures d'audit, contrôles et supervision ;
- Les procédures opérationnelles.

4. Financement

EDC

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en 5 exemplaires au Service du courrier de EDC, sis immeuble Hibicus – Yaoundé, 4^{ième} étage, porte 412, au plus tard le 17 Octobre 2018, à 12 heures, heure locale, avec la mention :

Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de la préparation des sections administrative, comptable, financière et opérationnelle du manuel d'exécution du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

6. Composition du dossier

Le Directeur Général de EDC invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en fournissant les informations attestant de leurs qualifications et aptitudes pour exécuter et fournir les services décrits ci-dessus c'est-à-dire :

Références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables notamment en Afrique et dans la sous-région ;

Brochures ;

CV ;

Lettre de motivation ;

Diplôme le plus élevé.

7. Critères d'évaluation

Le consultant devra avoir :

-Un diplôme de niveau Bac +5 (en finance, ou économie, ou comptabilité, ou ingénierie) ;

-Une expérience avérée d'au moins 5 ans et vérifiable par les contrats joints au dossier, dans la rédaction de manuels de procédures ou d'exécution de gestion administrative, comptable, financière, et opérationnelle de grands projets d'infrastructure ;

-une bonne connaissance des procédures et directives des bailleurs de fonds (Avoir exercé comme consultant individuel dans des projets financés par la Banque mondiale serait un atout).

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à EDC à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30, heure locale.

9. Evaluation et publication des résultats

La sélection du consultant individuel sera en accord avec la « Méthodes de sélection agréées pour des consultants individuels » du **règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement** (FPI) de la Banque mondiale (Juillet 2016).

YAOUNDE le 13 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°155/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants, Maître d'ouvrage représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), porte à la connaissance du public et des soumissionnaires, à l'issue des procédures relatives à l'Appel d'Offre National restreint N°002/AONR /MINADER/SAPEP/2017, en vue du recrutement d'une ONG pour la mise en place du système de Warrantage, et après la non objection du bailleur de fonds (Banque Islamique de Développement (BID), que l'Etablissement GIC PRODEC, BP 4558 Bastos-Yaoundé, a été retenu pour ledit marché.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°154/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants, Maître d'ouvrage représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), porte à la connaissance du public et des soumissionnaires, à l'issue des procédures relatives à l'Appel d'Offre National restreint N°001/AONR /MINADER/SAPEP/2017 en vue du recrutement d'un Etablissement de Micro Finance pour la mise en place du système de revolving funds, et après la non objection du bailleur de fonds (Banque Islamique de Développement) (BID), que l'Etablissement FOCEP SA, BP 15591 Yaoundé, a été retenu pour ledit marché.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°156/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants, Maître d'ouvrage représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), porte à la connaissance du public et des soumissionnaires, à l'issue des procédures relatives à l'Appel d'Offres National ouvert N°002/AONO/MINADER/SAPEP/CMPM/2018 en vue de la construction de sept (07) Centres multiservices de transformation des produits agricoles, et après la non objection du bailleur de fonds (Banque Islamique de Développement) (BID), que les entreprises ci-après ont été retenues pour ledit marché :

N° LOTS	Soumissionnaires	Montant HT (FCFA)	Budget prévisionnel	Rang	Délais de réalisation
LOT 01	OMEGA TECH SARL	45 351 867	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 02	OMEGA TECH SARL	46 316 800	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 03	TOMDON'S SERVICES EXPRESS	47 248 612	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 04	ETS DALY HOLDING	47 036 879	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 05	ETS O.M.P.A	45 371 714	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 06	TOMDON'S SERVICES EXPRESS	47 217 327	50 000 000	1 ^{er}	3 mois
LOT 07	ETS DALY HOLDING	63 365 151	60 000 000	1 ^{er}	3 mois

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000042/AONO/ART/CIPM/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ARCHIVES A L'AGENCE DE REGULATION DES 'TELECOMMUNICATIONS (ART), INITIALEMENT PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2018, EST REPORTEE AU 27 SEPTEMBRE 2018 AUX MEMES HEURES.
LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°5887/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°48/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE EGRENEUSES A ROULEAUX A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier d'appel d'offres International ouvert en procédure d'urgence N° 48/18/AOIO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un lot de quatre égreneuses à rouleaux à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour absence d'offres.

Meilleures salutations.

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°5888/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°57/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ROUTIER A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 57/18/AONO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un tracteur routier à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour non-conformités des caractéristiques techniques exigées dans le DAO.

Meilleures salutations

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°5889/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°80/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN GROUPE INCENDIE 250 M3/H A 10 BARS AVEC DEMARRAGE PAR OPERATEUR A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 80/18/AONO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un groupe incendie 250 m3/h à 10 bars avec démarrage par operateur à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour absence d'offres.

Meilleures salutations

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°5890/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°83/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UNECUVE A GAZOLE SOUTERRAINE DE 20 000 LITRES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 83/18/AONO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'une cuve à gazole souterraine de 20 000 litres à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour absence d'offres.

Meilleures salutations.

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°007/C/J09/SAEF DU 10 SEPTEMBRE 2018 PORTANT INFRUCTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 DU 03 AOUT 2018, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), communique : Conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions de l'Avis d'Appel d'Offre National Restreint susvisé, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

LOT N°	Soumissionnaire	Observations
UNIQUE	BETAS AS , BP : 12 426 YAOUNDE, Tél : 677 73 76 81	● Non-conformité de l'offre aux prescriptions de dossier d'appel d'offre.

Le marché relatif à cet appel d'offres est déclaré infructueux, suite à la lettre **N°013/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM du 06 septembre 2018** du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou. Par ailleurs, le soumissionnaire est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Nyong et Mfoumou ou au Service des Affaires Economiques et Financières, sis à la Préfecture d'Akonolinga. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 10 Septembre 2018

Le PREFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 0003465/ART/CIPM/2018 DU 17 SEPT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00036/AONO/ART/CIPM/2018 DU 25 JUILLET 2018 PORTANT SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU CAMEROUN : ÉVOLUTION ET RÉGULATION DES SERVICES FINANCIERS MOBILES AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :
Par Décision N° 0000124/ART/DG du 17 SEPT 2018 L'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionné est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N° 001/C/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 DU 22/08/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/R-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 06 JUILLET 2018, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À TOUBE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA LEM- DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, :

Par Décision N° 001/D/R-LT/SG/CRPM-LT/EEE/2018 DU 22/08/2018 la lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
GILBERTO-CAM BP : 13199 Douala, Tél : 679 80 71 23	49 483 431	Trois (03) mois.

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL	Offre financière non satisfaisante

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 22 Aout 2018

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /AONR/APME/DG/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'APME, EN PROCEDURE D'URGENCE. EXERCICES 2018 FINANCEMENT : BUDGET DE L'APME EXERCICES 2018, IMPUTATION BUDGÉTAIRE ; 670 400 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE. DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT RELATIF À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

O. NOUVEAU.- Acquisition of tender File :

Au lieu de: Tender files can be obtained during working hours upon publication of this notice at the Patrimoy and Supplies Service of Small and Medium Sized Enterprises Promotion Agency (APME), located at Boulevard Sultan NJOYA Tsinga, Tel: 222 21 92 96 against presentation of receipt of payment of a non-refundable sum of **25,000 (twenty five thousand) CFA** into an account known as "Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP)" in BICEC bank branches. The copy of the said receipt shall be deposited at the place of withdrawal of the tender file.

Lire plutôt: Tender files can be obtained during working hours upon publication of this notice at the Patrimoy and Supplies Service of Small and Medium Sized Enterprises Promotion Agency (APME), located at Boulevard Sultan NJOYA Tsinga, Tel: 222 21 92 96 against presentation of receipt of payment of a non-refundable **sum of 25,000 (twenty five thousand) CFA** at the APME Financial and Accounting Service. The copy of the said receipt shall be deposited at the place of withdrawal of the tender file.

1. NOUVEAU.- Admissibility of offers

Au lieu de: Each bid must include a bid bond of **two million (500,000) CFA F**. This bond should be presented in the form of a bank guarantee provided by a banking institution approved by the Ministry in charge of Finance in accordance with the regulations in force or a certified cheque issued by a bank approved by the Ministry in charge of Finance. This guarantee shall remain valid for up to thirty (3D) days beyond the validity of the bids.

Lire plutôt: Each bid must include a bid bond of **two hundred (200,000) CFA F**. This bond should be presented in the form of a bank guarantee provided by a banking institution approved by the Ministry in charge of Finance in accordance with the regulations in force or a certified cheque issued by a bank approved by the Ministry in charge of Finance. This guarantee shall remain valid for up to thirty (30) days beyond the validity of the bids.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N.3466/ART/CIPM/2018 DU 17 SEPT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00030/A010/ART/CIPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE SUR LES OUTILS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX MOBILES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :
Par Décision 00001425/ART/DG du 17 SEPT 2018
La société ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-commande relative à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITIONS FINANCIERES	DUREE D'EXECUTION
		TTC (F CFA)	
01	La Société CAMTEC BP 31217 Yaoundé Tel 673 882 932	44 000 000	12 MOIS

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de lettre-commande y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 5895/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE °49/18/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES POUR TAPIS MODULE N°94-C1161 A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier d'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N° 49/18/AOIO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un lot de pièces pour tapis module N°94-C1161 à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour montant de l'offre supérieur à l'enveloppe budgétaire.

Meilleures salutations.

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°157/MINADER/SAPEP/CN/CPM/2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants(SAPEP), Maître d'Ouvrage représentant le MINADER, porte à la connaissance du public et des soumissionnaires, à l'issue des procédures relatives à la Demande de Cotation n°01/DC/MINADER/SAPEP/CMPM/2017 en vue de la fourniture et l'installation de quatre (04)serres pour le compte du SAPEP, et après Avis de Non Objection du bailleur de fonds, que l'Entreprise GRETECO, BP 2606-Yaoundé, a été retenue pour ledit marché.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°017/C/CAD4/CIPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE
COTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVeme, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

L'ENTREPRISE BRISBERT & FILS Sari est désignée adjudicataire la Demande de Cotation N°003/DC/CAD4/CIPM/2018 en procédure d'urgence,

EN VUE DE L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAMBANDA.

MONTANT : 8 000 000 (Huit Millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

DELAI D'EXECUTION : Trente (30) jours.

DOUALA le 17 Septembre 2018

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°5891/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AHDECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°09/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UNE POMPE HYDRAULIQUE DE NIVELEUSE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Le Directeur Général de la SODECOTON communique que le dossier de consultation N°09/18/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'une pompe hydraulique de niveleuse à la SODECOTON, est déclaré infructueux pour non-conformités des caractéristiques techniques exigées dans le dossier cotation.

Meilleures salutations.

GAROUA le 4 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

ABBA Henri

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 030/C/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 DU 12 SEPT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES (ENCRE ET TONERS) POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À EDC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique : Par **DECISION N° 091/D/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 du 12 Sept 2018** La lettre-commande relative à la Consultation susmentionnée est attribuée à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
UNITED BUSINESS MACHINES SARL, BP : 403 YAOUNDE, Tél. : (237) 222 21 97 06 / 691 21 89 44	14 826 830 (quatorze millions huit cent vingt-six mille huit cent trente)	12 (douze) mois

Le Directeur Général de **UNITED BUSINESS MACHINES SARL** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 12 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°
04/18/DC/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE A LA CAISSE DE
STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH), DES AGENDAS EDITIONS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, communique

:
La Consultation N°04/18/DC/CSPH/CIPM du 30 juillet 2018, pour une Demande de Cotation relative à la fourniture des agendas, édition 2019 à la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), est déclarée infructueuse, au motif qu'aucun soumissionnaire n'a été enregistré dans les délais de dépôt des offres prévus./-

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N°001/D/R-LT/SP/CRPM-LT/EEE/2018 DU 22/08/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À TOUBE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme **Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la **Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/R-LT/SG/CRPM-LT/2018 du 06 Juillet 2018

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 01 Août 2018 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°066 du 08 Août 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°244/080/L/CRPM/LT/Sec du 10 Août 2018 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **GILBERTO-CAM, BP : 13199 Douala, Tél : 679 80 71 23** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'AONO sus-rappelé, pour un montant **TTC de FCFA : 49 483 431 (Quarante-neuf millions quatre-cent quatre-vingt-trois mille quatre-cent trente un), et un délai d'exécution de trois (03) mois.**

Article 2 : Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 22 Aout 2018

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAD4/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MAMBANDA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV^{EME} « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté **N°00000109 /A/MINAT/DCTP du 04 NOVEMBRE 2013** constatant l'élection de Monsieur **KOUM AMOND FREDERIC ELANGUE**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{eme} ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{eme} ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2018 ;

Vu la Demande de Cotation N°003/DC/CAD4/CIPM/2018 du 16 Août 2018 en procédure d'urgence ; Vu la Lettre du 05 Septembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{eme} relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1° : L'Entreprise **BRISBERT & FILS Sarl** est déclarée Adjudicataire de le Demande de Cotation sus-rappelée, pour un montant de **8 000 000 (Huit Millions) Francs CFA TTC**, et un délai d'exécution de trente (30) jours ;

Article 2: Le représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IV dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 17 Septembre 2018

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 091/D/EDC/DG/DRHAG/DI/SDAG/SM/2018 DU 12 SEPT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES (ENCRE ET TONERS) POUR LES IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS À EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EDC/CIPM/2018 DU 19 JUIN 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Demande de Cotation N°002/DC/EDC/CIPM/2018 du 19 juin 2018 relative à la sélection d'une entreprise chargée de la fourniture des consommables (encre et toners) pour les imprimantes et photocopieurs à EDC,

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 27 août 2018 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à la Demande de Cotation susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'entreprise **UNITED BUSINESS MACHINES SARL**, BP : 403 YAOUNDE, Tél. : (237) 222 21 97 06 / 691 21 89 44, est attributaire de la lettre-commande relative à la sélection d'une entreprise chargée de la fourniture des consommables (encre et toners) pour les imprimantes et ordinateurs à EDC, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **14 826 830 FCFA** (quatorze millions huit cent vingt-six mille huit cent trente) FCFA, et un délai d'exécution de **12 (douze) mois**.

Article 2 :

Le Directeur Général de **UNITED BUSINESS MACHINES SARL** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°204 /DP/J09/SAEF DU 10 SEPTEMBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 DU 03 AOUT 2018, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2001//048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquents ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet portant régime financier de l'Etat et des autres entités ;

Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre-Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 du 03 aout 2018.

Considérant la lettre N°013/L/MINMAP/SG/DR-CE/DD-NM/CDPM du 06 septembre 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°008/AAONR/CDPM-NM/2018 du 03 aout 2018, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement d'accès de la digue de KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 Km) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) en un (01) lot DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, Département Du Nyong Et Mfoumou, Région Du Centre, est déclaré infructueux, conformément à l'**article 103, alinéa b** du Code des Marchés Publics.

Article 2 : La présente décision sera notifiée au Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics (CDPM) du Nyong et Mfoumou, et publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics.

AKONOLINGA le 10 Septembre 2018

Le PREFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, **sièze au cinquième (5^{ème}) étage de l'immeuble Cristal, face ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : (+237) 222 23 37 48 au plus tard le 21 Septembre 2018 à **12 heures, heure locale** sous pli fermé.

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention:

Appel d'Offres National Ouvert N°000042/AONO/ART/CIPM/2018 du 10 aout 2018

pour l'exécution des travaux de construction d'un bâtiment d'archives à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Lire plutot

LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000042/AONO/ART/CIPM/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ARCHIVES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), INITIALEMENT PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2018, EST REPORTEE AU 27 SEPTEMBRE 2018 AUX MEMES HEURES.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART et aura lieu le **21 septembre 2018 à 13 heures**, heure locale, **au cinquième (5^{ème}) étage de l'immeuble Cristal, face ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : (+237) 222 23 37 48.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000042/AONO/ART/CIPM/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ARCHIVES A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), INITIALEMENT PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2018, EST REPORTEE AU 27 SEPTEMBRE 2018 AUX MEMES HEURES.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

COMMUNE DE MBOUDA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/C-MDA/CIPM/18 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB) UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE SUS-INDIQUÉE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 641705 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la fourniture pédagogique scolaire dans la commune de Mbouda, du Département des Bamboutos. Les spécifications techniques sont précisées dans le .C.C.T.P

2. Cout Prévisionnel

29 610 000

3. Allotissement

UNIQUE

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais

5. Financement

La fourniture objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB Exercice Budgétaire 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de Cotation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis de Consultation.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le DC peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente cinq mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Service de la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général), au plus tard le 03 OCT 2018 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :DC N° 12/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 04 septembre 2018 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à Quinze (15) jours après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture ; Aucune prolongation de délais ne sera accordée.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité. Le montant de ce cautionnement doit être établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Son montant s'élève à 600 000 (six cent mille) francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation. Elles devront en outre respecter les modèles de la présente demande de cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable,

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le u 3 OCT 2018 à 12 heures. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- > Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- > Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- > Soumissionnaire figurant sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP pour l'année 2017 ;
- > Absence d'un prix unitaire quantifié

14 • Evaluation des Offres et attribution.

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant aux opérations suivantes .

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des critères éliminatoires ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des pièces Administratives ;
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des spécifications techniques et des délais de livraison des équipements ;
- La vérification de la conformité des Offres du point de vue du détail quantitatif et estimatif par vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif de comparaison des offres,

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Secrétariat Général) ou à l'IAEB de Mbouda

MBOUDA le 17 Septembre 2018

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm